

## Organisateur de l'activité

- **Nom**  
Constant
- **Prénom**  
Sophie
- **Adresse**  
12 cité malesherbes
- **Raison sociale**  
Association loi 1901

## Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**  
Migrations, quelles réponses de l'Europe ?
- **Description de l'activité**  
Un public de plus de 200 personnes s'est exprimé sur différents aspects liés à la politique migratoire de l'Union européenne durant cette journée d'échanges. Afin d'encadrer ces débats, les tables rondes étaient encadrées par diverses personnalités expertes sur cette thématique: des politiques, des chefs d'entreprise, des universitaires, des représentants de la société civile et des journalistes. En effet, nos différents intervenants ont été répartis en tables rondes comprenant 2 à 4 experts pour une durée allant d'une heure à une heure et demie avec l'objectif de 50% du temps de discussion avec le public.  
Cette journée a été envisagée comme un véritable lieu de dialogue laissant des moments importants à l'échange avec le public.
- **Date et heure**  
19 octobre - 9h à 17h20
- **Lieu**  
Musée national de l'histoire de l'immigration - 293 Avenue Daumesnil, 75012 Paris

- **Nombre de participants**

250

- **Catégories de publics présents**

Etudiants, retraités, jeunes actifs intéressés par les questions européennes et la question migratoire, réfugiés ainsi que les professionnels du terrain qui travaillent avec les réfugiés.

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

Filippo Grandi (Haut Commissaire aux réfugiés), Emmanuel Grégoire (adjoint à la maire de Paris), Elisabeth Guigou (ancienne ministre), Lefteris Papagiannakis (adjoint au maire d'Athènes), Benjamin Stora (Historien et Président du Conseil d'orientation du Palais de la Porte Dorée), Jean-François Rial (PDG du Groupe Voyageurs du monde), Pascal Brice (Directeur Général de l'Ofpra), Hippolyte d'Albis (Directeur de recherche au CNRS et Professeur à l'Ecole d'économie de Paris), Jean Guo (Co-Fondatrice et CEO de Konexio), Delphine Diaz (Maîtresse de conférences en histoire contemporaine),

Catherine Wihtol de Wenden (Directrice de recherche émérite au CNRS), Hervé Le Bras (Directeur d'études à l'INED, directeur de recherche à l'EHESS), Brita Hagi Hassan (Ancien Maire d'Alep, Syrie), Jacques Maire (Député, Vice-Président de la Commission Affaires étrangères), Ayyam Sureau (Écrivaine et philosophe), Saeed Hani (Danseur et chorégraphe syrien, réfugié en Allemagne), Charlotte Hochman (Directrice fondatrice de Place Network), Mary Fitzgerald (Chercheuse sur les questions euro-méditerranéennes), Isabelle Jégouzo (Chef de la Représentation de la Commission européenne en France), Aurélien Taché (Député, Vice-Président du groupe d'études Conditions d'accueil des migrants), Jean-Yves Leconte (Sénateur, Membre de la Commission des lois et de la Commission des Affaires européennes), Jean-Noël Jeanneney (Président d'Europartenaires), Guillaume Klossa (Fondateur, Président d'Honneur d'EuropaNova), Jean-Mathieu Pernin (Journaliste, France Info et Arte), Nora Hamadi (Journaliste, Arte), Denis Simonneau (Président d'EuropaNova), Alexis Lacroix (Directeur délégué de la rédaction de l'Express), Lena Morozova-Friha (Déléguée Générale d'EuropaNova)

## **Synthèse de l'activité**

- **Thèmes évoqués**

Migrations, Quelles réponses de l'Europe ?

Les réponses du HCR face à la crise migratoire

Les territoires face aux enjeux migratoires L'Europe : terre d'accueil historique ?

Flux migratoires : une fenêtre d'opportunité pour l'Union européenne ?

Les moyens d'une politique d'intégration réussie

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Les migrations ne seraient pas la cause des disruptions actuelles en Europe, mais plutôt un révélateur de troubles plus anciens. Les migrants sont un bouc-émissaire : ils sont de cultures, de religions différentes et arrivent au sein de sociétés qui ont l'impression de perdre les leurs, de perdre leur identité. Il ne faudrait donc pas voir de corrélation entre les désintégrations nationales au sein des États européens et les flux de migrants.

– Pour traiter les questions migratoires, il est déjà important d'en comprendre les fondements et de comprendre les besoins des États dont sont issus ces flux. Il y a la guerre en Syrie, la faillite de l'État libyen, la pauvreté. Un État doit avant tout être fonctionnel, d'assurer un minimum de sécurité, de gérer ses frontières. Il doit ensuite assurer les respects des droits humains et individuels, se développer pour permettre à sa population de vivre dans des conditions décentes, et instaurer un système démocratique. Cependant, ce n'est pas aux pays du Nord de prendre en charge ces questions ni d'imposer quoi que ce soit aux pays du Sud dans l'optique d'arrêter les flux migratoires. Concernant l'aide au développement, elle ne doit pas être conduite par les Européens dans un but de freiner la migration, mais seulement pour servir une cause juste. Favoriser le développement engendre des flux, car ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent le plus souvent, mais bien ceux qui ont déjà les moyens dans leur pays d'origine de financer le voyage.

– Les accords de Dublin, issus des années 1990, n'avaient finalement jamais vraiment existé ailleurs que dans la théorie, car il n'existait pas de tels passages entre les frontières européennes, avec une différenciation entre pays de première arrivée et les autres. Ce n'est qu'en 2015 qu'on a dû les mettre réellement en œuvre et qu'on a pu constater qu'ils ne fonctionnaient pas, et devaient être révisés.

- **Pistes de proposition formulées**

– Chaque État, dont la France, doit accepter sa part de responsabilité dans l'accueil des migrants, sans s'en cacher (comme le font beaucoup d'acteurs politiques aujourd'hui de peur de subir des sanctions de la part de l'opinion publique), en assurant une bonne coordination entre les différents acteurs politiques, territoriaux, associatifs, afin de permettre un accueil décent et organisé, ainsi qu'une meilleure répartition des arrivants sur l'ensemble du territoire. Au-delà d'une meilleure répartition des migrants au sein du territoire facilitant leur gestion au niveau interne, une meilleure répartition des arrivants doit se faire entre États de l'Union européenne, dans un esprit de solidarité qui se trouve au cœur des valeurs européennes, afin de soulager les pays côtiers de première arrivée et éviter ainsi des situations d'engorgement néfaste tout autant du point de vue politique qu'humain.

– Sans sous-estimer les difficultés qu'ont pu susciter les flux importants de migrants ces dernières années, il est important de dédramatiser la situation en Europe et de la mettre en perspective. Tout d'abord, à l'heure actuelle, les flux se sont beaucoup réduits. Ensuite, il faut mettre en perspective la situation par rapport à d'autres pays du monde, bien plus pauvres, tels que le Bangladesh, qui accueillent des flux de migrants depuis longtemps et en nombres bien plus importants : environ 86-87%. Il faut aussi mettre la situation en perspective en adoptant un regard historique, l'Europe ayant été

depuis plusieurs siècles une terre d'accueil pour des migrants intra et extra-européens. Renforcer l'éducation concernant l'histoire des migrations est donc une dimension essentielle, afin de lutter contre certains mythes nationaux, tels que le mythe de l'autochtonie française.

Ainsi, les flux de migrants sont tout à fait gérables pour ces pays relativement riches s'ils parviennent à se coordonner. C'est quelque chose qui a toujours existé, que nous devrions pouvoir organiser et absorber. Il est même indispensable que nous réussissions, car la migration est un phénomène naturel, qui va continuer, et risque même de se décupler face aux difficultés liées au changement climatique.

– Le sujet migratoire est source de fortes tensions au sein de l'opinion publique européenne, et il est important d'une part de dédramatiser le sujet afin de ne pas laisser la porte ouverte aux populistes, mais aussi de faire preuve de pédagogie envers les citoyens. Il faut contrer ces théories négatives liées aux migrants qui viendraient envahir l'Europe, en montrant au contraire les aspects positifs de la migration. Dans des sociétés européennes en déclin démographique, nous avons besoin de ces personnes migrantes, qui ne viennent pas tant prendre les emplois des nationaux – car de nombreux restent vacants – ni peser sur l'économie des pays – car ils y contribuent eux-mêmes. Cela passe donc par un changement dans la communication qui est faite sur le sujet. Les médias ne doivent pas seulement montrer des images négatives qui suscitent inquiétude chez les citoyens, mais aussi relayer des messages plus positifs, d'une immigration réussie, de réfugiés intégrés dans la société, et qui ne représentent ni un poids ni un danger. Constaté que son pays, que l'Europe, sont attractifs devrait plutôt être considéré comme un aspect positif. On observe qu'à force d'entendre ces discours de peur ou de haine, l'UE devient moins résiliente à ces idées d'accueil. Il ne faut pas se laisser prendre en otage par ces peurs, et plutôt œuvrer à faire vivre nos valeurs.

– Le droit d'asile est aujourd'hui en danger face à la montée des tensions politiques sur le sujet, et il est fondamental de le protéger, car il fait partie des droits fondamentaux défendus en Europe. Ainsi, les idées discutées dans les cercles européens d'externaliser les procédures d'asile en dehors de l'Union européenne sont inacceptables, car alors on ne respecterait plus le droit d'asile. Concernant les procédures de traitement des demandes d'asile, il faut en réduire les délais et assurer durant cette période des conditions d'accueil décentes. Il faut également ajouter de nouveaux droits de séjour qui ne relèveraient pas de l'asile afin de pouvoir prendre en compte des situations diverses. Renforcer le cadre de la migration légale permettrait de réduire les demandes d'asile et ainsi en faciliter le traitement. Enfin, quand les personnes ne relèvent ni du droit d'asile ni d'un droit de séjour, il faut que des politiques de reconduction soient mises en œuvre. Ainsi, il faut un droit et des procédures au niveau européen qui soient clairs, coordonnés, et respectés par tous, afin de permettre de réguler de manière plus efficace les flux de migrants.

– Une fois le statut de réfugié accordé, il faut également donner les moyens à ces personnes de s'intégrer dans leur société d'accueil et d'y vivre dans des conditions décentes. Cela implique d'avoir un logement, un emploi, de maîtriser la langue, de pouvoir vivre de manière indépendante, et voir se former un sentiment d'appartenance à la société et à l'identité de pays d'accueil. Cela nécessite par conséquent un accompagnement suivi des personnes qui arrivent sur le territoire, avant même l'obtention de leur statut de réfugié, avec des cours de langue, des formations

professionnelles, des conseils et soutien sur les démarches à suivre. Il faut donc encourager des initiatives innovantes issues de la société civile qui accompagnent les demandeurs d'asile et les réfugiés et aident à leur bonne intégration. Mais c'est aussi le rôle des politiques publiques que d'apporter les moyens à cette intégration, plutôt que de favoriser l'investissement dans la sécurité. Plus l'intégration des réfugiés se fait vite et bien, plus cela contribue à renforcer l'ordre public et la sécurité. C'est au contraire lorsqu'on délaisse l'intégration de ces personnes que des risques sécuritaires peuvent apparaître.

– Des efforts sont faits au niveau européen, et doivent être poursuivis et approfondis concernant l'harmonisation d'un droit d'asile et de standards d'intégration européens et le renforcement du contrôle des frontières externes de l'UE afin de pouvoir préserver l'acquis de Schengen. L'objectif ne doit cependant pas être de faire de l'Europe une forteresse. Par ailleurs, si on communautarise la surveillance, il faut communautariser ce que cela inclut, et ne plus gérer ces questions de manière intergouvernementale.

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

De nombreuses pistes de solution proposées par le public s'avéraient déjà mises en place, que ce soit au sein des Etats membres ou par l'Union européenne. Cela montre que le public n'est pas suffisamment informé ou, mal informé. Les fake news sont très présentes sur ce sujet et il devient donc urgent d'informer et de communiquer efficacement sur ce sujet.